

But 5 :

Pour fournir aux Canadiens un ministère géré avec efficacité et efficacité.

OBJECTIFS

- 5.1 Gestion responsable
- 5.2 Amélioration soutenue
- 5.3 Développement durable dans les opérations de RNCan

RNCan s'est engagé à assurer la saine gestion et l'exploitation durable des ressources naturelles du Canada; toutefois, le climat de changement continu d'aujourd'hui présente plusieurs défis en matière de gestion et d'organisation. Ces questions doivent être cernées et gérées adéquatement.

La gestion efficace et efficiente du Ministère dépasse les buts environnementaux. La responsabilité sociale est un élément crucial du développement durable et, pour RNCan, elle inclut non seulement le lien avec ses clients, mais aussi la capacité du Ministère de favoriser un milieu de travail sain et productif. Le Ministère doit continuer de renforcer ses liens avec ses employés, sa responsabilité et son propre rendement.

Afin de mettre en œuvre son ambitieuse SDD – Pour aujourd'hui et pour demain à l'interne et à l'externe, la souplesse doit faire partie intégrante de notre culture et de nos structures ministérielles.

5.1 Gestion responsable

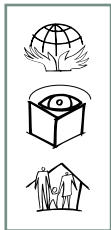
RNCan a acquis une solide réputation dans le domaine du rendement environnemental. Il possède l'expérience technique, scientifique et gestionnelle pour aider le Canada à devenir plus éconergétique, à maintenir une économie forte et à protéger l'environnement pour les générations à venir. Le Ministère met à profit son expertise dans ses propres activités.

À l'instar d'un grand nombre d'entreprises de pointe, RNCan a commencé à reconnaître l'importance de sa responsabilité sociale et du lien qu'il établit avec ses employés et ses partenaires extérieurs. Les principaux éléments de cette responsabilité sociale sont l'investissement au sein de la collectivité, les relations avec les employés, la responsabilité environnementale, les droits de la personne et la viabilité financière. RNCan, qui se considère comme une entreprise, a besoin d'atteindre ses objectifs commerciaux en intégrant des possibilités de croissance économique, environnementale et sociale à ses activités courantes.

Les mesures de rendement traditionnelles non liées aux finances ne sont intégrées aux structures de rapport des entreprises que depuis dix ans. Certaines entreprises ont commencé à faire état dans leurs rapports des mesures sociales ainsi que du développement durable. Les entreprises des secteurs public et privé qui mesurent et évaluent les résultats de leurs activités estiment que ce processus leur permet d'obtenir un appui de l'intérieur et de l'extérieur de l'entreprise.

Dans la *SDD – Pour aujourd’hui et pour demain*, RNCan s’efforcera d’améliorer sa capacité de faire participer ses partenaires à l’élaboration de ses programmes et de ses politiques.

Dans un récent supplément du magazine *Maclean’s* (15 mai 2000), le Conference Board du Canada soulignait le mécanisme de rapport de RNCan sur la mise en œuvre de la première stratégie de développement durable. Les indicateurs de mesure du rendement conçus par le Ministère s’avèrent des outils essentiels pour permettre aux intervenants d’évaluer les progrès. Il importe de faire un suivi afin de démontrer les progrès du Ministère et de déterminer sa situation actuelle, ce qui permettra de prendre des décisions stratégiques plus judicieuses qui favoriseront une amélioration continue.



Mesure : Renforcer la capacité du Ministère de faire progresser le développement durable

Enjeux	Stratégies	Objectifs
Le mandat de Ressources naturelles Canada est axé sur le développement durable. Les employés du Ministère ont besoin de nouveaux outils et d’une formation afin de remplir le mandat de RNCan. L’amélioration de l’élaboration des politiques permettra à RNCa de mieux servir les Canadiens.	RNCan appuiera le perfectionnement professionnel des employés en élaborant un cours adéquat pour le Ministère sur les politiques favorables au développement durable.	D’ici 2003, élaborer un cours à l’intention des employés de RNCan sur les politiques favorables au développement durable.
Par le biais de Gouvernement en direct, nos partenaires doivent avoir accès à l’information dont ils ont besoin et être satisfaits de cette information.	RNCan poursuivra l’élaboration et la mise en œuvre de sa stratégie de gestion de la qualité en identifiant les besoins des consommateurs et en y répondant, en perfectionnant et en utilisant les compétences du personnel, et en améliorant ses principaux processus.	D’ici 2003, améliorer l’initiative de l’excellence de RNCan en perfectionnant les méthodes de gestion de la qualité et en assurant la satisfaction des clients.
Le personnel ministériel a une possibilité de prêcher par l’exemple dans ses actions quotidiennes. Le transport en est un exemple: le covoiturage a un impact sur la consommation d’énergie, les émissions de gaz à effet de serre et la qualité de l’air dans la collectivité.	Encourager le personnel à adopter des mesures responsables au plan environnemental et au plan social, chez soi et au travail.	D’ici 2003, élaborer une stratégie pour promouvoir des moyens de transport alternatifs du personnel ministériel.

Résultats prévus

Un groupe hétérogène d’employés en mesure de comprendre les politiques et de préparer des programmes liés au développement durable.

Résultats prévus

Des employés plus satisfaits se révéleront plus productifs et plus créatifs et seront mieux en mesure d’offrir aux Canadiens des services de qualité.

Résultats prévus

Créer une culture de responsabilité sociale chez les employés du ministère, grâce à des efforts délibérés pour régler les problèmes de développement durable associés au transport.

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>RNCan s'est engagé envers la responsabilité sociale ministérielle. Les rapports sur les engagements envers le développement durable sont un important moyen de démontrer la responsabilité sociale ainsi que la transparence et l'imputabilité du ministère à ses intéressés.</p>	<p>RNCan donnera accès à son Système de gestion des points de suivi – développement durable (SGPS-DD) par le biais d'Internet. Il collaborera avec la GRC et d'autres ministères fédéraux en vue de promouvoir la transparence au sein du gouvernement fédéral à l'aide de technologies telles que le SGPS-DD.</p>	<p>D'ici 2001, donner aux partenaires de RNCan accès au SGPS-DD.</p>

Résultats prévus

Un plus grand engagement de RNCan à l'égard du développement durable. Une crédibilité accrue auprès des Canadiens.

Le développement durable dans les opérations de RNCan

L'intégration des principes de développement durable dans les opérations de RNCan est motivée par les initiatives et politiques clés ainsi que par le régime légal du gouvernement fédéral concernant l'environnement, la santé et la sécurité. Suite au Forum des leaders sur le développement durable, RNCan codirige l'importante initiative sur le développement durable dans les opérations gouvernementales (DDOG).

Le DDOG mise sur les engagements antérieurs précisés dans le Guide de l'écogouvernement de 1995. Il souligne sept thèmes prioritaires qui aideront les ministères à promouvoir le développement durable, soit l'approvisionnement, la gestion des déchets, la conservation de l'eau, l'efficacité énergétique, la gestion du parc automobile, la gestion foncière et la gestion des ressources humaines.

Parmi d'autres initiatives importantes qui motivent le développement durable dans les opérations de RNCan, mentionnons la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Politique de gestion des substances toxiques, la prévention de la pollution – Une stratégie fédérale de mise en oeuvre, le Code canadien du travail – Partie II, le changement climatique – De l'ordre dans la « grande maison fédérale », la Politique d'écologisation des opérations du gouvernement, la Loi sur le transport des marchandises dangereuses et la Loi sur les carburants de remplacement.

5.2 Amélioration soutenue

La série 14 000 des normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) procure un cadre global de gestion de l'environnement au sein d'un grand organisme. Ce cadre décrit d'importantes caractéristiques de ce que l'on appelle un système de gestion de l'environnement (SGE). La bonne mise en oeuvre d'un SGE repose sur un processus comportant plusieurs éléments connexes : politique environnementale, planification, mise en oeuvre et exploitation, mesure et évaluation, et examen de la gestion. Avant de mettre de l'avant des mesures visant à améliorer de façon soutenue le rendement d'un SGE, on doit procéder à un examen de la gestion. Toutefois, cet examen se révèle difficile, voire impossible, si aucune information n'est recueillie, par le biais d'activités de mesure et d'évaluation, sur le rendement du système.

RNCan s'est engagé à mesurer les principaux aspects des activités et des opérations environnementales afin de déterminer son rendement. Les résultats de nos mesures seront comparés au rendement antérieur ainsi qu'à nos buts et objectifs, tels qu'ils sont définis dans les politiques ministérielles, afin de déterminer notre rendement global à l'égard de l'environnement, de la santé et de la sécurité et d'identifier les domaines où des améliorations seront nécessaires.



Mesure : Évaluer le rendement de RNCan dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>Il est essentiel de mesurer et d'évaluer les activités si l'on veut améliorer le rendement. À cet égard, on doit mettre en place un système permettant de comparer les résultats d'évaluation au rendement antérieur et aux buts et objectifs établis d'un organisme. Ces comparaisons peuvent ensuite servir à apporter des modifications aux programmes et méthodes clés. Cette approche est conforme aux normes de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) sur les systèmes de gestion environnementale (14 001 et 14 004).</p>	<p>RNCan continuera d'améliorer son rendement dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité en mesurant les éléments clés des activités et des opérations et en modifiant au besoin les programmes et les méthodes en fonction des résultats de ces évaluations.</p>	<p>D'ici 2002, mettre à jour les bases de données centrales sur l'environnement du Ministère.</p> <p>D'ici 2002, élaborer et mettre en œuvre un système de mesure du rendement environnemental conforme aux cadres du Développement durable dans les opérations gouvernementales et de la Mesure de la performance des opérations durables du gouvernement.</p> <p>D'ici 2002, rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique ministérielle sur la sécurité et la santé au travail (2000).</p> <p>D'ici 2002, rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique environnementale du Ministère (2000).</p> <p>D'ici 2003, vérifier la conformité des eaux usées dans les principales installations de recherche de RNCan.</p> <p>D'ici 2003, évaluer le rendement dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité à des installations choisies de RNCan.</p> <p>D'ici 2003, mener des évaluations environnementales au sein d'unités organisationnelles choisies de RNCan.</p> <p>D'ici 2003, évaluer tous les sites de RNCan susceptibles d'être contaminés, gérer les risques que présentent les sites contaminés et rendre compte au Conseil du Trésor des responsabilités financières.</p> <p>D'ici 2003, évaluer l'intégrité de tous les réservoirs de stockage de RNCan et, au besoin, prendre des mesures correctives.</p>

Résultats prévus

En mesurant et en évaluant les éléments clés de ses activités et de ses opérations et en modifiant au besoin les programmes et méthodes, RNCan sera en mesure de vérifier si son rendement s'améliore avec le temps dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité.

5.3 Développement durable dans les opérations de RNCan

Au cours des dernières années, RNCan a démontré sa capacité de prêcher par l'exemple ainsi que les progrès réalisés relativement à l'amélioration du rendement environnemental de ses activités internes. Le Ministère a réduit la quantité totale de déchets solides envoyés aux décharges, a coupé sa consommation d'énergie en mettant en œuvre des stratégies visant à améliorer l'efficacité énergétique de ses activités, a favorisé une manutention responsable des matières dangereuses, et a enseigné à ses employés des pratiques d'achat respectueuses de l'environnement.

Si RNCan souhaite continuer d'être efficace et de réaliser des progrès, il doit utiliser des approches et des outils adéquats pour améliorer la conformité et la sensibilisation à l'égard de l'environnement. Le Ministère améliore continuellement ses outils de sensibilisation, comme des guides, des manuels et des séances d'information. En outre, il gère mieux l'impact environnemental de l'entretien et du transfert des biens immeubles, et renforce la capacité des employés d'atténuer les répercussions sur l'environnement de leurs activités courantes.

Afin de mieux affirmer son leadership dans le domaine du développement durable, RNCan améliorera et élargira ses programmes visant à accroître le rendement environnemental de ses activités. Il élaborera et mettra en œuvre des stratégies en vue d'améliorer son propre rendement en matière de développement durable tout en faisant progresser les objectifs et buts à cet égard dans l'ensemble du gouvernement. Le Ministère fournira à ses employés de l'information récente et pertinente afin de les aider à comprendre l'impact environnemental de leurs politiques et mesures et de leur permettre de prendre des décisions éclairées dans le cadre de leurs tâches courantes.

Mesure : Améliorer la sensibilisation et la conformité au sein de RNCan dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité



Enjeux	Stratégies	Objectifs
La conformité juridique de base, des mesures progressives qui excèdent la conformité de base ainsi que des outils et une orientation pour informer les employés sur leurs responsabilités à l'égard de l'environnement, de la santé et de la sécurité sont tous des éléments indispensables à la gestion responsable de l'environnement, de la santé et de la sécurité au sein d'un organisme. Il importe de reconnaître que la conformité, l'innovation et la sensibilisation sont des préoccupations permanentes et qu'il est vital de faire connaître l'information et les méthodes les plus récentes.	RNCan améliorera sa conformité dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité ainsi que la sensibilisation à cet égard en respectant la législation et la réglementation pertinente en vigueur, en utilisant des outils et des concepts novateurs afin d'excéder la conformité juridique de base et en fournissant au personnel une formation et de l'information récente sur l'environnement, la santé et la sécurité.	<p>D'ici 2001, diffuser un guide sur la façon de signaler les situations dangereuses dans le milieu de travail et de mener une enquête à cet égard.</p> <p>D'ici 2002, préparer une directive ministérielle sur l'utilisation des pesticides chimiques sur les terrains du Ministère.</p> <p>D'ici 2002, mettre à jour le Manuel d'évaluation environnementale de RNCan.</p> <p>D'ici 2002, mettre à jour le Guide de protection environnementale de RNCan.</p> <p>D'ici 2003, offrir au personnel dix séances sur les responsabilités à l'égard de l'environnement, de la santé et de la sécurité (p. ex., LCEE, LCPE, Code canadien du travail, Partie II).</p>

Résultats prévus

En respectant ou en dépassant les exigences des lois ou des règlements applicables et en fournissant au personnel une formation récente et des outils de sensibilisation, RNCan fera preuve de leadership et d'innovation en matière de responsabilité dans le domaine de l'environnement, de la santé et de la sécurité.



Mesure : Gérer les déchets dangereux et non dangereux provenant des activités de RNCan

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>Les déchets solides non dangereux sont une question de plus en plus pressante car la quantité de déchets produits dépasse la capacité d'absorption des décharges. Il est donc essentiel de réduire, de réutiliser et de recycler les matériaux afin de minimiser les répercussions sur la qualité et l'intégrité globales de l'environnement.</p> <p>Par ailleurs, les déchets dangereux peuvent avoir des répercussions graves sur l'environnement s'ils ne sont pas traités adéquatement. L'identification, le contrôle, le retrait et l'élimination de déchets dangereux sont des activités importantes pour tout organisme qui assure une gestion responsable de l'environnement.</p>	<p>RNCan gèrera ses déchets dangereux et non dangereux en partie en maintenant, en élargissant et en faisant connaître son programme d'élimination des produits solides et en donnant des conseils aux employés sur les questions liées à la gestion des déchets dangereux.</p>	<p>D'ici 2002, produire et distribuer du matériel d'orientation sur les questions liées à la gestion des déchets dangereux afin de sensibiliser les employés de RNCan.</p> <p>D'ici 2003, maintenir, élargir et promouvoir le programme zéro déchet de RNCan.</p>

Résultats prévus

En gérant de façon responsable ses déchets dangereux et non dangereux, RNCan sera en mesure de démontrer qu'il prend des mesures concrètes pour atténuer les répercussions de ses activités sur l'environnement.



Mesure : Élaborer et mettre en œuvre des stratégies visant à réduire l'utilisation d'énergie et de ressources dans les activités de RNCan

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>L'utilisation judicieuse des ressources est un principe fondamental à la base de toute tentative sérieuse de réduction des répercussions sur l'environnement. Les liens entre les sources d'énergie, les matériaux et les émissions sont complexes et souvent interchangeables. Toutefois, d'un point de vue pratique, les programmes et les activités visant à réduire la consommation de combustibles fossiles, d'électricité et d'eau présentent le plus grand potentiel de diminution de la demande des ressources primaires.</p>	<p>RNCan économisera de l'énergie et des ressources en participant à un processus interministériel visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les activités internes, en gérant le parc de véhicules plus efficacement, en adoptant une politique d'utilisation efficace de l'espace et en mettant en œuvre une stratégie d'économie d'eau.</p>	<p>D'ici 2001, participer au processus interministériel à l'égard des changements climatiques et de l'écologisation des activités visant à réduire les gaz à effet de serre.</p> <p>D'ici 2001, élaborer et mettre en œuvre un plan d'action triennal en vue d'atteindre les objectifs de réduction des gaz à effet de serre d'ici 2010.</p> <p>D'ici 2001, élaborer et mettre en œuvre une politique révisée sur la gestion du parc automobile.</p> <p>D'ici 2002, élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'économie d'eau au sein de RNCan.</p> <p>D'ici 2003, préparer et appliquer une politique visant à utiliser l'espace plus judicieusement à RNCan.</p>

Résultats prévus

En entreprenant des projets visant à améliorer l'efficacité des activités internes, RNCan contribuera aux efforts déployés à grande échelle par le gouvernement en vue de réduire la consommation de ressources primaires et la production non souhaitée d'émissions, comme les gaz à effet de serre.



Mesure : Élaborer une stratégie dans le but de promouvoir l'utilisation de biens et services éconergétiques dans le cadre des activités de RNCan

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>Le recours à des biens et des services éconergétiques ainsi qu'à l'approvisionnement écologique et respectueux de l'environnement vise un même objectif : l'achat de biens et de services qui sont considérés moins néfastes pour l'environnement que les biens et services ordinaires. L'achat écologique a notamment pour objectif de réduire l'utilisation des ressources, les émissions de gaz à effet de serre, les risques pour l'environnement, la santé et les finances, ainsi que les coûts.</p>	<p>RNCan favorisera l'utilisation de biens et de services éconergétiques en mettant au point une stratégie ministérielle qui va de pair avec les approches du gouvernement fédéral et les progrès réalisés.</p>	<p>D'ici 2003, préparer une stratégie pour donner les grandes lignes de la façon dont RNCan fera la promotion de l'utilisation de biens et de services éconergétiques dans le cadre de ses propres activités.</p>

Résultats prévus

En participant à des efforts déployés dans l'ensemble du gouvernement pour mettre en œuvre des mécanismes d'achat écologique et en préparant sa propre stratégie qui sera en harmonie avec l'ensemble des progrès réalisés par le gouvernement, RNCan réduira les répercussions sur l'environnement causées par ses propres activités en achetant des biens et des services qui sont respectueux de l'environnement.

